

FICHE : PPR Mouvements de terrain  
24DDT20050006 – Chancelade – PPR Mvta  
*(PPR Mvta : risque mouvements de terrain et argile encore dénommé, pour le risque argile, tassement différentiel)*

État juridique du document PPRn : Approuvé

Date de la prescription du PPRn : 24 juillet 2003

Date d'approbation du PPRn : 1<sup>er</sup> mars 2005

Service chargé de la maîtrise d'œuvre du PPRn : DDT24

Le PPRn traite de plusieurs types de risque : NON

Code et nom du (ou des) risque(s) (nomenclature GASPAR) : 1200000 – Mouvement de terrain

Arrêté d'approbation : [Arrêté préfectoral d'approbation](#)

Rapport de présentation : [Rapport de présentation](#)

Règlement : [Règlement](#)

Plan du zonage réglementaire : [Plan du zonage réglementaire](#)

Commune concernée par le PPR :

CHANCELADE

Données SIG Lambert 93 en téléchargement :

Au format Mapinfo : [En téléchargement](#)

Au format Shape : [En téléchargement](#)